

Votre conscience ! auriez-vous une grande faute à expier ?

— Un crime, un crime énorme pour lequel toute ma vie a été une cruelle et inutile expiation, un crime sans pardon !

— Un crime sans pardon, il n'en existe pas ! s'écrie le prêtre avec enthousiasme, Doubter de la miséricorde divine serait un blasphème plus horrible que votre crime même. La religion tend ses bras au repentir. Mon frère, mettez votre confiance en Dieu, et si vous avez beaucoup péché, il vous sera beaucoup remis, car le pécheur qui se repent à encore plus de droit à la miséricorde divine que l'homme qui n'aurait jamais failli.

— Eh bien ! dit le mendiant après quelques pénibles efforts, vous allez entendre une horrible histoire, mais ce n'est pas à un prêtre que je veux la confier, c'est à un homme qui tend une main amie dans un moment affreux ; car, voyez-vous, je suis indigne des sacrements et des prières de l'Église. Oh ! cependant quand vous m'aurez entendu comme homme, si vous croyez pouvoir me bénir comme prêtre... je vous obéirai... je m'humilierai devant vous et vous m'aiderai à mourir,

* * *

Je suis le fils d'un pauvre vigneron de Bourgogne, honoré de l'affection du seigneur de son village. Aussi, dès mon enfance, fus-je accueilli au château de M. le comte et destiné à devenir le valet de chambre de son fils. L'éducation qu'on me donna, mes progrès rapides dans l'étude et surtout la bienveillance de mes maîtres changèrent mon état. J'entrais dans ma vingtième année quand la révolution éclata. Eclairé par les idées du jour mon ambition, se fatigua de ma position précaire. De Paris, la fureur des révolutionnaires déborda bientôt en province. M. le comte redoutant d'être arrêté dans son château, congédia ses domestiques et vint avec sa famille se réfugier à Lyon. Il espérait au milieu de cette vaste population échapper par l'oubli à l'échafaud.

Enfant de la maison, je l'avais suivi ; la Terreur régnait dans toute sa puissance, et personne n'avait le secret de la retraite de mes maîtres animés d'une foi vive dans la Providence, ils attendaient un ciel plus clément. Vaine espérance ! La seule personne en position de révéler leur secret eut la lâcheté de les dénoncer. Ce délateur, c'est moi !

Le père, la mère, deux filles, anges parées de leur beauté et de leur innocence un jeune garçon de dix ans, furent jetés ensemble dans un cachot. Le prétexte le plus futile suffisait alors pour envoyer l'innocent à la mort. Cependant, l'accusateur public avait peine à trouver un motif de poursuite contre cette noble famille, lorsqu'un homme se rencontra, initiés aux confidences du foyer domestique, il incrimina les circonstances les plus simples de leur vie et les accusa d'avoir conspiré contre la République. Ce calomniateur c'est moi !

L'arrêt fatal fut prononcé ; le jeune fils fut seul épargné. Malheureux